



MOTION RELATIVE AU MAINTIEN DU CRRA CENTRE 15 NORD FRANCHE-COMTE

Le 24 juin dernier, Madame la Directrice de l'ARS de Franche-Comté et Monsieur le Préfet de Région annonçaient - sans aucune concertation préalable tant avec les élus locaux que les acteurs de l'urgence – le probable abandon de la régulation téléphonique médicale sur deux sites – Besançon et Belfort – au profit du site unique du chef-lieu de région, dans le seul objectif supposé de réaliser des économies qui ne sont en aucun cas garanties.

Il était pourtant prévu la transformation du Centre de Réception et de Régulation des Appels « 15 » (dit couramment « Centre 15 ») du SAMU de Belfort en un Centre 15 Nord Franche-Comté qui réceptionnerait et régulerait l'ensemble des appels reçus sur le numéro d'urgence 15 émis depuis l'Aire Urbaine.

La centralisation des appels 15 sur un seul site, privant la région de la sécurité que représentent deux centres 15 pouvant se sécuriser mutuellement fait courir un risque réel en cas de panne.

D'autre part, l'éloignement du centre téléphonique chargé de la réception et de la régulation médicale aurait pour conséquences directes de confier la régulation à des professionnels n'ayant pas une parfaite connaissance du terrain et des intervenants locaux, et de priver les maires, responsables de la mise en œuvre des secours dans leurs communes d'un interlocuteur local en matière de régulation médicale. Par ailleurs, la suppression pure et simple du Centre 15 de Belfort poserait la question de la réception et du déclenchement des alarmes individuelles des personnes âgées (Téléalarmes) aujourd'hui réceptionnées par le SAMU 90.

Réuni le 5 novembre, le Bureau de l'Association des Maires du Territoire de Belfort :

- **Demande le maintien d'un Centre de Réception et de Régulation des Appels Centre 15 dans le Nord Franche-Comté**

La présente motion est transmise pour information et pour invitation au vote à l'ensemble des collectivités adhérentes à l'Association des Maires du T. de Belfort.

MOTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Elus signataires :

Michel BERNÉ	Président
Anne-Marie FORCINAL	1 ^{ère} Vice-Présidente
Gérard GUYON	2 ^{ème} Vice-Président
Etienne BUTZBACH	3 ^{ème} Vice-Président
Robert DEMUTH	4 ^{ème} Vice-Président
Hubert ECOFFEY	5 ^{ème} Vice-Président
Yves DRUET	Secrétaire

Le Président de l'Association des Maires du T. de Belfort,

Michel BERNÉ.